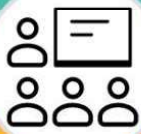




# Les salles de classes



Définir les modalités  
d'occupation de la salle de  
classe en fonction du  
nombre d'élèves



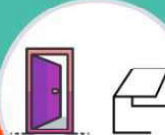
Respecter une distance d'au  
moins un mètre entre les  
tables -bureau compris-  
(environ 4m2 par élève)



Eviter au maximum les  
installations de tables en  
face à face



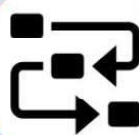
Neutraliser le matériel et le  
mobilier non nécessaire



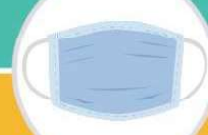
Eloigner les tables des  
portes



Limiter les déplacements  
dans la classe



Veiller à limiter les  
croisements à l'intérieur de  
la classe



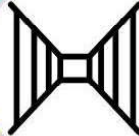
Port du masque  
systématique, pour les  
élèves et les personnels



Assurer l'aération de la  
salle autant que possible,  
systématiquement aux  
interours



Veiller à l'absence d'échange  
d'objet personnel et proscrire  
l'utilisation de matériels  
collectifs



Veiller à ce que les couloirs  
soient libres vers la sortie



Le déplacement des élèves  
hors de la classe s'effectue  
avec un adulte

le principe

# 1 salle = 1 classe